

Communiqué de presse
Conseil communal

Conseil communal
Changement de présidence au 1^{er} juillet 2017

Le Conseil communal, dans sa séance du 12 juin 2017, a validé le changement de présidence du Conseil communal au 1^{er} juillet de chaque année. Cédric Dupraz reprendra le flambeau ce 1^{er} juillet 2017 pour une année, soit jusqu'au 30 juin 2018, Miguel Perez assurant la vice-présidence.

Rappelons que le principe de la présidence tournante avait été adoptée par le Conseil général et mis en place à partir de la législature 2016-2020. Claude Dubois a assuré la présidence pour la période 2016/2017 alors que Miguel Perez succèdera à Cédric Dupraz pour la période 2018/2019 et enfin Denis de la Reussille prendra le relais pour la période 2019/2020.

Le Locle, le 21 juin 2017

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.